

CERTIFICAT DE CONFORMITE

WOOD.BE-COC-000923

WOOD.BE certifie que l'entreprise

EOL, Chaussée de Nivelles 81, 1420 Braine-l'alleud, Belgium

sur les sites

Voir liste en Annexe 1

et pour les activités

Fabrication et vente de mobilier de bureau

respecte les exigences de

PEFC ST 2002:2013: « Chain of Custody of Forest Based Products - Requirements »

et ceci selon la méthode : Voir liste en Annexe 1

Ce certificat a été émis pour la première fois le 25/01/2010 et, sauf retrait ou suspension par **WOOD.BE**, reste valable jusqu'au 24/01/2020.

Bruxelles, 22/01/2019



C. De Roock
General Manager

Ce certificat est lié à la convention PP16-B123 et demeure la propriété de **WOOD.BE**.
Ce certificat et toutes copies de ce dernier seront immédiatement retournés à **WOOD.BE** sur demande.

La validité de ce certificat et son scope seront vérifiés sur www.pefc.org.
Le certificat seul ne constitue pas une preuve qu'un produit livré par le titulaire du certificat est certifié PEFC™ (ou PEFC controlled sources).

Les produits proposés, livrés ou vendus par le titulaire du certificat ne peuvent être considérés comme couverts par le scope de ce certificat que si le claim PEFC™ exigé est clairement mentionné sur les factures et les documents de livraison.

WOOD.BE est le Centre technique et scientifique de l'Industrie transformatrice du Bois et des Matières Connexes (anciennement CTIB-TCHN),
Allée Hof ter Vleestdreef 3, B-1070 Brussels
info@wood.be – www.wood.be tel: +32 (0)2.558.15.50



WOOD.BE



19-0923_F_EOL_190122Cf
FO-12-P05-56-F_26/04/2016

CERTIFICAT DE CONFORMITE

WOOD.BE-COC-000923

Uniquement les sites repris en Annexe 1 sont certifiés sous le certificat WOOD.BE-COC-000923:

ID	Site	Adresse	Méthode	1ère Émission
1	EOL	Chaussée de Nivelles 81, 1420 Braine-l'alleud, Belgium	«Séparation Physique»	25/01/2010
2	EOL (ROSNY)	Rue Montgolfier 17, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS, France	«Séparation Physique»	25/01/2010
3	EOL (EU)	Rue Lavoisier , 76260 EU, France	«Séparation Physique»	13/06/2014
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Les produits et activités mentionnés dans le scope sont valables pour l'ensemble des sites et non nécessairement pour chaque site individuellement.

Ce certificat a été émis pour la première fois le 25/01/2010 et, sauf retrait ou suspension par **WOOD.BE**, reste valable jusqu'au 24/01/2020.

Bruxelles, 22/01/2019



C. De Roock
General Manager

**WOOD.BE**